

Madame IZARD Leonore
179 - 183 Rue Saint Honoré

75001 PARIS

AVIS D'ECHEANCE

Indemnités d'occupation

Paris, le 01/09/2025

Période SEPTEMBRE 2025

Pour le bien : SDC01-005 situé à :

179 - 183 Rue Saint Honoré

75001 PARIS

Terme : Avance

Cet avis est une demande de paiement

Il ne peut en aucun cas servir de reçu ou de quittance de loyer

LIBELLES	DEBIT
Loyer	1 275,00 €
Provisions pour charges	80,00 €
EDF PRO	15,96 €
Perçu d'avance	-30,00 €

ECHEANCE EXIGIBLE AU 5 SEPTEMBRE 2025 1 340,96 €

COUPON A RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT

REF : SDC01-005

PERIODE : SEPTEMBRE 2025

MONTANT A PAYER : 1 340,96 €

IBAN : FR76 1027 8041 0200 0212 1320 290 BIC : CMCIFR2A

DATE D'EXIGIBILITE : LE 5 DU MOIS

Paiement après le 5 du mois :

Rappel par lettre simple : 9,00 €

Rappel par recommandé AR : 30,00 €

4, Avenue du Bel Air
75 012 Paris
CARTE PROFESSIONNELLE CPI 7501 2016 000 014 142

WWW.AVICA-IMMOBILIER.COM

Service Gestion
Tél : 01 43 40 17 67
gestion@avica-immobilier.com

Madame IZARD Leonore
179 - 183 Rue Saint Honoré

75001 PARIS

QUITTANCE POUR LA PERIODE DE AOÛT 2025

Paris, le 01/09/2025

Pour le bien : SDC01-005 situé à :

179 - 183 Rue Saint Honoré

75001 PARIS

LIBELLES	CREDIT
Loyer paiement de août 2025. (Virement	1 275,00 €
Charges paiement de août 2025. (Virement	80,00 €

TOTAL QUITTANCE 1 355,00 €

La présente quittance est éditée sous réserve d'encaissement

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tout supplément pouvant être dû en vertu des lois et conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toute poursuite qui aurait pu être engagée et de toute décision de justice qui aurait pu être obtenue.

En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre de location.

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versés sur le présent terme même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement de termes antérieurs.